

PROJET DE QUARTIER LYONLANGLET SANTY

CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE 2007 2014

NOTE DE CADRAGE TERRITORIALE (D LANGLET SANTY / LYON 8^E

PROGRAMMATION 2012

Le quartier Langlet Santy totalise près de 2 400 personnes et représente environ 3% de la population de l'arrondissement. Le quartier est classé en catégorie 1 au titre du CUCS.

Les diagnostics sociaux, les éléments de bilans et d'évaluation des actions entreprises ainsi que les enquêtes «écoute habitants» annuelles, mettent en lumière des difficultés persistantes :

- Des indicateurs socio-économiques préoccupants (précarité des ménages, chômage, fort isolement des familles les plus fragiles ...)
- Une paupérisation de la population : taux de bénéficiaires de la CMUC en 2008 : 22.24% (8.39% sur le 8^{ème} arrondissement, 11.64% à l'échelle de la ville)
- L'analyse des quotients familiaux permet d'observer une paupérisation continue sur l'école Giono (baisse continue des taux pleins), pour atteindre en 2011 60% de minima sociaux. C'est l'une des 2 écoles avec le plus fort taux de populations défavorisées du 8^{ème}. Cette tendance se retrouve au collège où les 2/3 des élèves sont boursiers (1/4 moyenne académique)
- Un parc social qui confirme sa vocation familiale (du fait de la taille et de la typologie des logements), avec une présence marquée de familles nombreuses et monoparentales.
- Une offre socio éducative et culturelle encore insuffisante (en nombre et en diversité) au regard des besoins de la population
- Un développement d'activités actuellement contraint et limité du fait de la localisation et de la configuration des locaux d'animation gérés par le Centre Social Langlet Santy
- Un quartier où les réseaux de sociabilité restent relativement limités hors des liens familiaux (associations d'habitants très peu nombreuses et peu représentatives) et un faible niveau d'équipements publics (absence d'offre de services diversifiés dans la proximité)
- Des dysfonctionnements majeurs récurrents sur l'état et le respect des parties communes des immeubles (ascenseurs, escaliers...),
- Une dégradation, constatée en 2009, de la qualité des espaces extérieurs sur les parties Sud et Nord (dont le passage Comtois) de l'avenue P Santy, accentuée par la complexité des modes de gestion et d'intervention des différents bailleurs (gestion en copropriété sur le sud, via une ASP réunissant les 3 bailleurs sociaux, et en copropriété et indivision sur la partie Passage Comtois avec une diversité de propriétaires et d'intérêts à agir: SACVL, commerçants, propriétaires bailleurs...)
- Des possibilités d'interventions publiques très limitées au Nord de l'avenue P Santy, malgré d'importants besoins notamment en matière de Gestion Sociale et Urbaine de Proximité et d'attentes en terme de tranquillité.

- Une mixité insuffisante en termes d'activités économiques
- Une dégradation de la situation commerciale sur le secteur Santy : baisse de la diversité de l'offre et façade commerciale marquée
- Un fort enclavement du quartier par rapport à l'environnement immédiat (coupure rue Coignet avec le secteur Général André, enclavement des équipements publics et associatifs, morphologie urbaine et architecture stigmatisantes)
- Une situation d'enclavement difficile pour favoriser la mixité sociale (tendance à l'homogénéité des publics, public captif, attitudes d'évitement de certains habitants).
- Des difficultés multiples rencontrées au sein du collège Longchambon et de l'école Giono (turnover des enseignants, enclavement des bâtiments,...). Les stratégies d'évitement scolaires sur le collège et dans une moindre mesure sur l'élémentaire Giono sont toujours présentes et renforcées par l'assouplissement de la carte scolaire en vigueur dans les collèges depuis 3 ans. Néanmoins, on observe, cette année, une reprise des effectifs à l'entrée en 6^{ème} (tendance à confirmer)

Des avancées sont néanmoins visibles sur les 5 années du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (2007/2011) :

- Une stabilisation du lieu d'animation de proximité avec un développement et une diversification de son offre y compris dans le champ des actions de développement social local (mise en place d'une dynamique associative en lien avec le secteur élargi de Monplaisir la Plaine)
- Le soutien et la reconnaissance institutionnelle apportés à l'équipement de proximité (augmentation et pérennisation des financements via le renouvellement de la convention d'objectifs avec la ville de Lyon pour 5 ans, et agrément de Centre Social par la CAF de Lyon en 2008)
- Un climat social toujours fragile mais moins tendu permettant l'organisation d'événements et animations sur les espaces extérieurs et ce au sein même de la résidence Maurice Langlet.
- Le renforcement des moyens de gestion des espaces communs de la résidence M Langlet permettant le maintien d'un niveau d'entretien des espaces et la reconquête du parking souterrain.
- Sur les tours de GrandLyon Habitat (475 logements) : un programme important de réhabilitation dans les parties privatives engagé sur 2009/2012 et un programme de rénovation des parties communes et de sécurisation des halls sur fin 2011-2012.
- Interventions de la SACVL au Comtois en 2011 : sécurisation des parties communes, vidéoprotection, mise en place d'un entretien quotidien des espaces via Eurequa.
- La poursuite des actions partenariales de sensibilisation au cadre de vie et à l'environnement (mobilisation des gestionnaires, plantations, chantiers loisirs Centre Social/bailleurs).
- Trois diagnostics en marchant et commissions cadre de vie contribuent à recréer un dialogue avec les habitants, élus et bailleurs sur la résidence M Langlet et sur le secteur Comtois...).
- Si l'impact sur les comportements en terme de respect du cadre de vie reste complexe à mesurer, on constate néanmoins une réappropriation positive des espaces extérieurs par les habitants via notamment la création d'un jardin collectif respecté et valorisant pour le quartier
- Le renforcement des moyens de médiation sociale et de dialogue avec la population en 2011 avec la mise en place de l'ALTM sur la résidence M Langlet.
- Un renforcement des moyens contribuant à la réussite éducative et au développement de l'offre socioéducative (mise en place du PRE en 2008, développement de projets PRE à destination des collégiens, augmentation des moyens alloués au péri scolaire sur Giono, structuration de l'animation de proximité autour du double enjeu d'ouverture et de mixité...)
- Une tendance progressive depuis 5 ans de « reconquête » des établissements scolaires avec des résultats encourageant de réussite du BEPC (passage de 48.70% en 2006,

66.70% 2009 à 84.78% en juin 2010, approche de la moyenne académique). Cette évolution positive témoigne des efforts entrepris depuis 5 ans au sein des établissements du secteur.

- Un développement des expérimentations et de projets artistiques avec une augmentation de l'implication des équipements culturels lyonnais (Bibliothèque municipale avec en 2011 le Bibliobus dans la proximité, le Conservatoire, le MAC, les Biennales...).
- Le lancement en 2011, prolongé en 2012, d'actions associant acteurs culturels (via résidence artistique et ateliers) et éducatifs sur les questions mémorielles, identitaires et de valorisation des parcours familiaux diversifiés.
- En 2006, seul 1 acteur culturel intervenait sur Langlet Santy . Les expérimentations se sont donc démultipliées (3 projets en 2008 et 5 en 2009 hors parcours culturel du RRS) qu'il s'agisse d'institutions culturelles (principalement sur le parcours culturel du RRS), d'équipements culturels (NTH8) ou d'équipes artistiques (plasticiens, Cie Acte notamment).
- En 2007/2008 la mise en place d'un pôle territorial d'éducation artistique et culturel dans la cadre du RRS Etats Unis et piloté par le collège, labellisé par la DRAC en 2009/2010.

L'enjeu transversal de développement consiste à ouvrir la cité sur son environnement.

Ce projet de quartier se décline en 3 axes prioritaires :

- Favoriser l'ouverture physique du quartier
- Renforcer les moyens en termes d'amélioration du cadre de vie
- Renforcer le projet de développement social du quartier

Les priorités d'intervention ont été formalisées dans le Contrat Urbain de Cohésion sociale 2007-2009, signé le 27 juin 2007 entre la Ville de Lyon et ses partenaires.

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Lyon fait l'objet d'un avenant 2011 2014 qui sera signé fin 2011 par les différents partenaires institutionnels.

L'année 2012 doit permettre d'amplifier la prise en compte des situations sociales fragiles, poursuivre les dynamiques engagées autour du « mieux vivre ensemble » et une diversification des intervenants dans la proximité.

LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT POUR 2012

I. FAVORISER L'OUVERTURE DU QUARTIER

- Définir les priorités de développement urbain à moyen et long terme et les conditions de création d'un programme d'équipements valorisants et ouverts sur l'ensemble du quartier.
- L'année 2011 a été l'occasion de confirmer les enjeux de développement urbain, d'ouverture et désenclavement du quartier Langlet Santy (étude et définition d'un schéma de référence pour le secteur Etats Unis/ Langlet santy , étude de composition urbaine sur le quartier Langlet Santy)
- L'ensemble de ces études devrait permettre en 2012 d'identifier et de valider les priorités à mettre en œuvre sur le court, moyen et long terme.
- De plus, le périmètre Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Langlet Santy a été intégré, en juillet 2011, par l'Etat, à la liste des « opérations nouvelles à enjeux urbains et sociaux forts dans le cadre d'un ANRU2 » et donc pouvant bénéficier de moyens supplémentaires au titre de la rénovation urbaine.

II. RENFORCER LES MOYENS EN TERMES D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE

- Améliorer le fonctionnement des espaces extérieurs sans obérer les évolutions possibles au titre du projet urbain à long terme (Maurice Langlet et Comtois).
- Poursuivre les efforts d'intervention et d'entretien (petits travaux) sur les espaces communs et publics dans le cadre de démarches partenariales et participatives : instances GSUP, relevé de dysfonctionnements, visites de quartier (ex. diagnostics en marchant).
- Renouer un dialogue quotidien avec les habitants sur ces questions :
 - Poursuivre les actions partenariales de sensibilisation aux questions de propreté et de cadre de vie du quartier tout au long de l'année.
 - S'appuyer sur la démarche Propreté lancée par GrandLyon Habitat et les moyens accrus en termes de présence de proximité pour multiplier les contacts avec les habitants.
- Poursuivre la mise en place de chantiers, loisirs notamment, comme support de mobilisation collective, socialisation et valorisation du cadre de vie.
- Soutenir l'extension du jardin collectif d'habitants (2eme parcelle aménagée fin 2011), comme outils de développement local (potentiel de mobilisation habitante étendue sur ensemble du quartier dont secteur Comtois et Coignet) et de support éducatif (lien avec le Collège Longchambon sur SEGPA section Espace rural et environnement)
- Traiter de façon coordonnée la signalétique des équipements du quartier.

III. RENFORCER LE PROJET DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DU QUARTIER

Présence sociale de proximité / développement du lien social / santé

- Consolider les actions d'animation globale portées par le Centre Social Langlet Santy (développement social, accompagnement des familles, actions de socialisation auprès des personnes en situation de fragilité...)
- Impulser et accompagner les dynamiques collectives et les initiatives d'habitants favorisant le lien social

- Prendre en compte dans le projet d'équipement les autres axes de développement prioritaires du quartier que sont la GSUP et le développement du volet culturel en cours (dans le cadre éducatif depuis 4 ans, sur l'espace public de façon expérimentale depuis 2 ans, et comme levier à la participation habitante et à la valorisation/désenclavement du quartier)
- Soutenir la mise en place d'actions de prévention santé adaptées aux besoins de la population.

Réussite éducative et action socioéducative

- Poursuivre les animations auprès des enfants de moins de 12 ans, en accentuant le travail auprès de leurs familles (et notamment favoriser l'accueil des enfants « électrons libres » les plus éloignés)
- Assurer une présence de proximité et développer des actions adaptées aux besoins des adolescents et jeunes du quartier (12-18 ans) et consolider les actions proposées dans le cadre du secteur jeune du Centre Social et renforcer l'accueil sur les horaires atypiques
- Favoriser le développement d'actions de prévention en matière de santé au sein des structures ayant vocation à accueillir des parents (LAP, LAEP...).
- Améliorer la prise en charge des enfants de 3-6 ans sur le secteur : augmenter la capacité d'accueil des enfants de 3-6 ans sur les vacances et mercredis. Développement de 24 places en ALSH 3-6 ans sur les mercredis et vacances scolaires (CEJ).
- Favoriser l'ouverture culturelle et développer les pratiques par un accompagnement personnalisé durable des enfants. (tutorat artistique musical)
- Accompagner les parcours et favoriser l'adaptation des enfants à l'environnement collège en perspective de leur passage en 6ème.
- Soutenir l'implication parentale dans l'accompagnement à la scolarité de leurs enfants : Développer les actions mémorielles visant à valoriser les parcours familiaux et favoriser la transmission intergénérationnelle
- Accompagner les parents et les enfants dans les usages numériques notamment afin de réduire les risques de fracture numérique afin de favoriser le suivi de l'enfant et en perspective du développement des ENT.
- Améliorer l'image du collège afin de réduire les phénomènes d'évitement et endiguer la baisse des effectifs du collège :

Réduire le nombre de situations d'exclusion par la prévention.

Inclure la question des sciences dans une logique de parcours en lien avec le projet de circonscription et le collège (définition du projet parcours science).

Développer les actions visant à améliorer le rapport filles garçons au collège.

Réduire le décrochage scolaire précoce : Projet d'accompagnement au stage obligatoire de 3ème pour des élèves dépourvues de « réseau » et en lien avec des supports culturels notamment sur les savoirs être et l'expression orale. Lien avec groupe de travail Mission locale.

- Lutte contre les discriminations dans les parcours scolaires

Réduire la fracture des genres dans l'orientation : Projet de lutte contre les discriminations dans les parcours scolaires.

- Développer l'accompagnement et l'ouverture culturelle (PTEAC)

Insertion sociale et/ou professionnelle

- Développer les accueils de proximité et la prise en charge personnalisée des publics, en lien avec l'ouverture de la Maison d'emploi et de la Formation en septembre 2008.
- Dynamique partenariale à relancer entre la Mission Locale, le pôle de proximité de la MDEF et les acteurs locaux, maintenir et renforcer la présence de proximité, par une posture d'« Aller vers » afin d'accompagner notamment les jeunes adultes en difficultés
- Diversifier les expériences de travail dans les parcours d'insertion professionnelle (chantiers, dispositifs d'insertion sur les marchés d'entretien des espaces collectifs, activation des clauses d'insertion dans les marchés publics...)
- Prendre en compte les problématiques particulières des femmes seules en charge de famille (isolement, modes de garde...)
- Adapter l'offre d'apprentissage du français aux besoins repérés dans le quartier et veiller à la complémentarité de ces actions avec le Pole linguistique de proximité et les dispositifs d'actions diplômantes
- Initier des actions de promotion de l'égalité des chances pour des populations victimes de discriminations.
- Développer et soutenir les liens et relais associant les structures de proximité, la prévention spécialisée, la Mission locale et les opérateurs de l'insertion socioprofessionnelle
- Soutenir la création d'activités, le développement et à la diversification des emplois

Développement culturel

Sur la période 2012-2014, il conviendra d'aller au delà des expérimentations conduites entre 2007 et 2011 et structurer un volet culturel fort dans le projet du territoire, contribuant au désenclavement, à l'ouverture du quartier sur son environnement et au lien social.

- Ouverture physique : utilisation et appropriation des espaces publics, mobilités, liens GSUP...
- Ouverture culturelle et sociale : lieux de partages, de paroles, de pratiques...

La mise en place d'actions culturelles partenariales comme occasions d'une réappropriation positive de l'espace public peut également contribuer au désenclavement du quartier et à lutter contre le sentiment d'isolement des plus fragiles.

Une réflexion serait également à conduire sur l'accompagnement de pratiques culturelles des habitants et sur les propositions artistiques à développer. Enfin, la relative proximité de Langlet Santy avec le quartier des Etats-Unis ne crée pas de liens évidents avec son activité culturelle. Ces liens se font via les établissements scolaires et culturels (NTH8, MUTG), mais sans investissement du territoire de Langlet Santy en tant que tel. Aussi un accompagnement des mobilités culturelles des habitants (vers les équipements, les ressources, l'espace publique) serait à soutenir.

- Développer les actions culturelles en lien avec les institutions culturelles présentes sur l'arrondissement et la ville en s'appuyant, entre autre, sur les moyens de droit commun ou ceux liés à la charte de coopération culturelle.
- Favoriser la production de petites formes artistiques sur l'espace public en intégrant la participation des habitants autour d'un projet commun partenarial et fédérateur contribuant à la valorisation du quartier et à la réappropriation positive des espaces collectifs.
- Anticiper la proposition de présence d'une équipe artistique sur un temps long (à l'horizon 2012-2014)
- Poursuivre l'articulation avec le volet éducatif en particulier sous l'angle des questions identitaires et mémorielles et de prise en compte de la diversité culturelle
- Education prioritaire ECLAIR Etats Unis : poursuivre la structuration du parcours culturel, consolider le réseau de partenaire et développer un volet accompagnement des stages

Mise à jour du 11-10-2011

Note de cadrage territoriale [Quartier Langlet Santy] - Programmation CUCS 2012
Mission Territoriale Entrée Est

professionnels (recherche de lieux de stage intéressants, travail autour de l'expression orale via le théâtre).

Information Concertation Participation

- Organiser l'accueil des nouveaux habitants en lien avec les bénévoles associatifs et les personnes impliquées dans la vie du quartier (conseil de quartier, collectif des jardiniers, parents d'élèves, bailleurs ...)

Pour Mémoire



La date limite de réponse aux appels à projets est fixée au **10 novembre 2011** au plus tard. Toute réponse s'effectue par mail à l'adresse suivante : polville@mairie-lyon.fr

Avant tout envoi, merci de bien vouloir contacter la Mission territoriale afin qu'une **étude préalable** de votre projet puisse avoir lieu avec un membre de l'équipe.



Les actions participant au développement du quartier feront l'objet d'une **communication adaptée**, en utilisant autant que possible les logos, labels... adéquats (référence au CUCS, au projet de quartier, label d'une action partenariale...).



De manière à pouvoir **évaluer** précisément les effets des actions programmées, les projets devront mentionner les indicateurs de mesure et les résultats attendus au regard des priorités développées dans la présente note de cadrage.

Vos interlocuteurs :

Mission Territoriale Entrée Est 170 av Général Frère 69008 Lyon Tel : 04 72 78 51 30